

# Procédure d'évaluation



## Programme d'éducation intermédiaire 2025-2027



## Table des matières

Introduction.....	3
Mission .....	3
Vision .....	3
Valeurs.....	3
Le rôle de l'évaluation dans l'apprentissage .....	4
Évaluation.....	4
Droits et responsabilités.....	5
Établissement .....	5
Direction .....	5
Enseignant .....	5
Élèves.....	5
Parents et tuteurs légaux .....	6
Processus.....	6
Normalisation .....	6
Publication des résultats .....	6
Lien entre la procédure d'évaluation et la procédure d'intégrité intellectuelle.....	7
Lien entre la procédure d'évaluation et la procédure linguistique.....	7
Lien entre la procédure d'évaluation et la procédure d'inclusion .....	7
Lien entre la procédure d'évaluation et la procédure d'admission .....	7
Révision de la procédure .....	8
Références .....	8
Annexe 1 : Compte rendu de normalisation .....	9
Annexe 2 : Bulletin.....	10

## Introduction

Cette procédure d'évaluation au programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'école secondaire Serge-Bouchard, prône le respect et la fierté et vise à assurer que tous les élèves inscrits seront évalués avec les critères publiés du BI en toute intégrité. Cette procédure, révisée en 2024, est complémentaire aux normes et modalités et conforme à la mission, la vision et les valeurs de l'école

## Mission

L'école secondaire Serge-Bouchard s'est donné comme mission de socialiser, d'instruire et de qualifier les élèves en tenant compte de leurs besoins et capacités. Ainsi, l'école vise à développer la motivation des élèves et à développer leur curiosité intellectuelle et leur ouverture envers les autres. L'évaluation formative et sommative permet aux élèves de s'autoréguler dans leurs apprentissages et de relever leurs défis respectifs pour atteindre les buts qu'ils se sont fixés.

## Vision

La réussite pour tous est au cœur de nos préoccupations. Ainsi, l'ensemble du personnel travaille en collaboration afin de transmettre une atmosphère positive et un milieu d'apprentissages qui vise à engager les élèves dans leur réussite. Pour ce faire, le personnel enseignant utilise des méthodes d'apprentissages inclusives et innovantes et tout le personnel scolaire travaille en collaboration avec les parents et la communauté au sens large.

## Valeurs

Fierté : Encourager les élèves à valoriser la curiosité intellectuelle tout au long de leurs apprentissages et lors des évaluations formatives et sommatives.

· Ouverture : S'assurer d'être inclusif lors des évaluations et donc de tenir compte des mesures mises en place pour respecter les besoins de tous les élèves.

· Respect : S'assurer que les élèves doivent respecter l'intégrité intellectuelle dans le but d'évaluer leurs propres compétences et connaissances et de rester authentiques.

· Engagement : Encourager les élèves à s'investir dans le but d'atteindre leurs propres objectifs d'apprentissages et à relever des défis.

## Le rôle de l'évaluation dans l'apprentissage

« L'évaluation joue un rôle essentiel dans la façon dont les élèves apprennent, dans leur motivation à apprendre et dans la façon dont les enseignants enseignent.

L'évaluation vise divers buts.

- **L'évaluation au service de l'apprentissage** : l'évaluation éclaire les enseignants sur ce que les élèves comprennent et leur permet de planifier et d'orienter l'enseignement tout en fournissant une rétroaction utile aux élèves.
- **L'évaluation en tant qu'apprentissage** : l'évaluation permet aux élèves de prendre conscience de leurs méthodes d'apprentissage et d'en profiter pour ajuster et faire progresser leurs apprentissages en assumant une responsabilité accrue à son égard.
- **L'évaluation de l'apprentissage** : les renseignements recueillis à la suite de l'évaluation permettent aux élèves, aux enseignants et aux parents, ainsi qu'à la communauté éducative au sens large, d'être informés sur les résultats d'apprentissage atteints à un moment précis afin de souligner les réussites, planifier les interventions et continuer à favoriser la réussite. »<sup>1</sup>

## Évaluation

Les enseignants du programme d'éducation intermédiaire doivent produire des évaluations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes les matières du programme.

Les enseignants prévoient l'évaluation de chaque critère, incluant tous les sous-critères, deux fois par année, par matière, par niveau: mathématiques, sciences, langue et littérature, individus et sociétés, arts, acquisition de langues, éducation physique et à la santé.

Les enseignants utilisent ou conçoivent des outils d'évaluation équivalents par discipline / niveau dans le respect des critères publiés par le baccalauréat international dans les guides matières. Les enseignants de la première à la cinquième secondaire utilisent les grilles de descripteurs publiées adaptées à leur niveau et à l'âge des élèves. Les enseignants de deuxième secondaire et de quatrième secondaire doivent introduire les grilles de niveaux supérieurs au cours d'années.

Pour l'évaluation du français enrichi, une note doit apparaître sur le bulletin de l'élève à chaque étape de l'année scolaire.

Pour le projet personnel, l'évaluation du rapport se fait à la fin du mois de mars ou au mois d'avril. La note obtenue lors de la normalisation est convertie en pourcentage pour apparaître sur le

---

<sup>1</sup> [www.edu.gov.mb.ca](http://www.edu.gov.mb.ca)

bulletin de fin d'année. C'est ce résultat qui est transmis au ministère de l'Éducation qui détermine si l'élève peut recevoir le DESI (diplôme d'études secondaires internationales) délivré par la SEBIQ.

Pour le design (intégré dans les matières), seuls les enseignants des années 1, 2 et 3 doivent planifier les évaluations deux fois pour chaque critère par année.

Pour l'interdisciplinarité, une unité de travail doit être planifiée pour l'évaluation des trois critères pour chacune des cinq années du parcours.

Pour le service action, les élèves reçoivent un cahier à compléter en début d'année sur les services rendus au cours de l'année scolaire. Ils doivent réfléchir à ce qu'ils ont développé lors de leur implication dans la communauté en lien avec les objectifs d'apprentissages prescrits par l'IB. En fin d'année, un chargé de groupe évalue l'investissement, de façon formative, des élèves et un retour en début d'année suivante est fait aux élèves de deuxième à cinquième secondaire. À la fin de son parcours au secondaire, l'élève devrait avoir fait au moins cinquante heures de service par l'action.

## Droits et responsabilités

### Établissement

L'établissement doit adopter une approche d'évaluation basée sur des critères spécifiques, conformément aux descripteurs prescrits par l'IB pour chaque matière du programme.

### Direction

La direction doit s'assurer que la procédure d'évaluation soit conforme aux directives de l'IB et du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

### Enseignant

Les enseignants sont tenus d'évaluer tous les critères (et sous-critères) au moins deux fois par an selon les grilles d'évaluation proposées en 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Ils doivent s'assurer de tenir compte de la différenciation pour s'assurer du plein potentiel de réussite des élèves.

### Élèves

Les élèves doivent réaliser des évaluations critériées proposées par leurs divers enseignants dans chaque groupe matière tout au long de leur secondaire (de la première à la cinquième année du secondaire). De plus, en cinquième secondaire, les élèves devront expliquer leur réflexion par rapport au bénévolat (aux 7 objectifs d'apprentissages) et mener à bien l'analyse de leur projet personnel.

Il est aussi important que l'élève ait respecté tous les critères menant à l'obtention du diplôme du MEQ.

## Parents et tuteurs légaux

Les parents et les tuteurs légaux soutiennent les élèves dans la progression de leurs apprentissages.

## Processus

Les enseignants informent les élèves de ce qui est attendu (critères publiés par le BI) dans les tâches à exécuter pendant les séquences d'enseignement et à l'intérieur des évaluations. Les enseignants présentent les grilles de descripteurs au même moment où ils présentent la tâche à accomplir. Ils expliquent, précisent les mots consignes pour chacun des critères: clarification de la tâche. Les élèves sont donc informés sur les modalités de l'évaluation.

## Normalisation

La normalisation est une obligation de tous les enseignants du programme d'éducation intermédiaire. Une fois par année scolaire, au minimum, ils doivent se rencontrer en équipe-matière et effectuer une correction en équipe afin d'avoir une même vision et une même compréhension des critères de leur matière. Il leur est demandé de fournir un compte rendu de leur (s) rencontre (s)<sup>2</sup>. Les travaux corrigés en collaboration peuvent provenir du centre de ressources pédagogiques du BI ou provenir d'un ou de plusieurs anciens travaux d'élèves. La normalisation est importante chaque année, surtout s'il y a un roulement de personnel. En faisant de la normalisation, le jugement professionnel est plus juste.

Pour évaluer les projets personnels, des sous-groupes de superviseurs sont formés afin d'évaluer les travaux des élèves de ce sous-groupe. Chaque superviseur du groupe doit lire et attribuer une note individuellement aux projets personnels (entre 3 et 5). Ensuite, une rencontre a lieu dans le but de discuter de différents critères et d'attribuer une note commune. Un échantillon de projets personnels est ensuite envoyé à des réviseurs externes qui procéderont à une révision de notation si nécessaire.

## Publication des résultats

Après une première évaluation des critères, les enseignants se doivent d'expliquer aux élèves la correction. Un retour sur la tâche à la suite de l'évaluation permet aux élèves de réfléchir à leurs points forts et aux améliorations qu'ils peuvent apporter pour une prochaine évaluation des mêmes critères. Il en est de même pour la seconde évaluation. Un guide explicatif de l'évaluation critériée est remis aux parents en début d'année.

En fin d'année, le jugement est porté sur l'état de développement des apprentissages des élèves. Au PEI, des évaluations peuvent servir pour les exigences nationales et pour celles du BI. À la fin

---

<sup>2</sup> Voir annexe 1, Compte rendu

de chaque année scolaire, les enseignants de tous les niveaux (première à cinquième secondaire) doivent compléter une section du bulletin destinée au PEI. La matière design est évalué qu'en 1,2 et 3<sup>e</sup> secondaire. Les élèves ont aussi des évaluations design en quatrième secondaire. Pour ce qui est de la matière acquisition de langue en espagnol, des notes sont portées au bulletin en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire. Une fois le bulletin complété par l'ensemble du corps enseignant, ils sont transmis aux parents. Ils sont informés que ce bulletin doit être considéré comme formatif, donc il n'interfère en rien à la réussite scolaire de leurs jeunes et du passage à l'année suivante. Cependant celui-ci est considéré pour l'obtention du diplôme du PEI à la fin du cinquième secondaire.

## Lien entre la procédure d'évaluation et la procédure d'intégrité intellectuelle

La politique d'intégrité fournit une procédure en cas de plagiat sous toutes ses formes. Elle fait état des responsabilités de chacun qui vise l'authenticité lors de la production de travaux ou la réalisation d'évaluations.

## Lien entre la procédure d'évaluation et la procédure linguistique

Malgré le fait que les élèves ne soient pas pénalisés sur la qualité du français outre dans la matière de langue et littérature et de l'anglais ou de l'espagnol en acquisition de langue, les enseignants peuvent porter une attention particulière à l'utilisation de la langue dans toutes les autres matières lors des apprentissages et des évaluations. Les enseignants peuvent souligner des améliorations à apporter lors des communications effectuées par l'élève autant par écrits qu'à l'oral.

## Lien entre la procédure d'évaluation et la procédure d'inclusion

Les élèves ayant des besoins particuliers peuvent bénéficier de mesures adaptatives lors des apprentissages et des évaluations. Ces mesures sont inscrites dans les plans d'intervention des élèves afin que les enseignants et le personnel gravitant autour de l'élève puissent fournir le soutien nécessaire pour développer le plein potentiel ce dernier.

## Lien entre la procédure d'évaluation et la procédure d'admission

La politique d'admission fournit tous les détails concernant l'admission au programme ainsi que les critères essentiels à la poursuite dans ce cheminement.

## Révision de la procédure

Une révision de la procédure sera effectuée tous les deux ans (années impaires) par la direction, les enseignants et la personne à la coordination du PEI.

## Références

- [www.edu.gov.mb.ca](http://www.edu.gov.mb.ca)
- Politique d'évaluation, école de La Courvilloise, 2021
- Politique d'évaluation, école secondaire Rochebelle, 2023
- Politique d'évaluation, Collège St-Louis, 2023
- Politique d'évaluation, polyvalente Deux-Montagnes, 2023
- Procédure d'inclusion, école secondaire Serge-Bouchard, 2025
- Procédure d'intégrité, école secondaire Serge-Bouchard, 2025
- Procédure linguistique, école secondaire Serge-Bouchard, 2025
- Procédure d'admission, école secondaire Serge-Bouchard, 2025

Document initial rédigé par Chantal Bérubé, août 2022

Modifications et mises à jour par Marie-Pier Lacroix-Beaupré et Geneviève Levesque, février 2024

## Annexe 1 : Compte rendu de normalisation

### Compte rendu Rencontre matières

Matière : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Étaient présents : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Critère (s) travaillé (s) :

Mot (s) consigne (s) travaillé (s):

Travaux évalués :

Résumé des échanges :

## Annexe 2 : Bulletin



PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE  
BULLETIN D'ÉVALUATION CRITÉRIÉE



*École secondaire Serge-Bouchard*

<b>École secondaire Serge-Bouchard</b> (418) 589-1301 640, boulevard Blanche, Baie-Comeau QC	Année : Direction :
---	------------------------

<b>Fiche</b> <b>Code permanent</b> <b>Téléphone</b>	<b>Classe</b> <b>Groupe-repère</b> <b>Date de naissance</b> - - - - -
---	---

**Le bulletin PEI**

Au Programme d'éducation intermédiaire (PEI), l'évaluation est une partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. L'évaluation par critère est une composante importante et essentielle du processus d'apprentissage. Elle permet à l'élève de procéder à l'analyse de son apprentissage et de reconnaître les éléments à améliorer. Chaque matière est définie par quatre critères d'évaluation qui font l'objet d'au moins deux jugements durant l'année scolaire. En conséquence, pour chaque année du PEI, les notes finales reposent sur au moins deux jugements pour chaque critère, et ce, pour chacun des groupes de matières.

<b>Interdisciplinarité</b>	
<b>Interdisciplinarité</b> <b>Enseignant(e) :</b>	Niveau obtenu
Critère A : Évaluation	
Critère B : Synthèse	
Critère C : Réflexion	
<b>Interdisciplinarité</b> <b>Enseignant(e) :</b>	Niveau obtenu
Critère A : Évaluation	
Critère B : Synthèse	
Critère C : Réflexion	
<b>Interdisciplinarité</b> <b>Enseignant(e) :</b>	Niveau obtenu
Critère A : Évaluation	
Critère B : Synthèse	
Critère C : Réflexion	

\* Non évalué

Fiche:

Page:

Date:

Langue et littérature	
<b>Français</b> Enseignant(e) :	Niveau obtenu
Critère A : Analyse	
Critère B : Organisation	
Critère C : Production de texte	
Critère D : Utilisation de la langue	

Acquisition de langues	
<b>Anglais</b> Enseignant(e) :	Niveau obtenu
Critère A : Compréhension orale	
Critère B : Compréhension écrite	
Critère C : Expression orale	
Critère D : Expression écrite	

Mathématique	
<b>Mathématiques</b> Enseignant(e) :	Niveau obtenu
Critère A : Connaissances et compréhension	
Critère B : Recherche de modèles	
Critère C : Communication	
Critère D : Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle	

Éducation physique et à la santé	
<b>Éducation physique</b> Enseignant(e) :	Niveau obtenu
Critère A : Connaissances et compréhension	
Critère B : Planification de la performance	
Critère C : Application et exécution	
Critère D : Réflexion et amélioration de la performance	

Individus et sociétés	
<b>Géographie</b> Enseignant(e) :	Niveau obtenu
Critère A : Connaissances et compréhension	
Critère B : Recherche	
Critère C : Communication	
Critère D : Pensée critique	

<b>Histoire et éducation à la citoyenneté</b>	
<b>Enseignant(e) :</b>	Niveau obtenu
Critère A : Connaissances et compréhension	
Critère B : Recherche	
Critère C : Communication	
Critère D : Pensée critique	

<b>Sciences</b>	
<b>Science et technologie</b>	
<b>Enseignant(e) :</b>	Niveau obtenu
Critère A : Connaissances et compréhension	
Critère B : Recherche et élaboration	
Critère C : Traitement et évaluation	
Critère D : Réflexion sur les répercussions de la science	

<b>Design</b>	
<b>Design</b>	
<b>Enseignant(e) :</b>	Niveau obtenu
Critère A : Recherche et analyse	
Critère B : Développement des idées	
Critère C : Création de la solution	
Critère D : Évaluation	

<b>Design</b>	
<b>Enseignant(e) :</b>	Niveau obtenu
Critère A : Recherche et analyse	
Critère B : Développement des idées	
Critère C : Création de la solution	
Critère D : Évaluation	

<b>Arts</b>	
<b>Arts plastiques</b>	
<b>Enseignant(e) :</b>	Niveau obtenu
Critère A : Connaissance et compréhension	
Critère B : Développement des compétences	
Critère C : Pensée créative	
Critère D : Réaction	

<b>Légende de notation pour l'évaluation des critères</b>	
0 = L'élève n'atteint pas le niveau minimal requis pour ce critère.	
1 à 2 = L'élève atteint un niveau limité pour ce critère.	Chaque critère a un niveau maximal de 8.
3 à 4 = L'élève atteint un niveau passable pour ce critère.	
5 à 6 = L'élève atteint un niveau satisfaisant pour ce critère.	*Pour les quatre premières années du programme, l'évaluation critériée est formative.
7 à 8 = L'élève atteint un excellent niveau pour ce critère.	